

Décision Générale colonial

Décision n° 704 décision n° 704 du 10 juillet 1950

n° 704

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 juillet 1950
Numéro JO n° 7 du 31/07/1950	Date du numéro 31 juillet 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Vienot, géomètre, actuellement en service aux travaux publics, est provisoirement, chargé, cumulativenient avec ses fonctions actuelles, de celles de géomètre de la conservation de la propriété foncière, en remplacement de M.Auroire, rentrant définit!veinent en France. Avant d'entrer en fonctions, M. Vienot prêtera le serinent prescrit par la loi.